

réjouissons avec eux de leurs succès et de leurs triomphes dans les années à venir. Nous présentons particulièrement nos condoléances à la reine mère, dont le fardeau sera le plus lourd vu les années de solitude qui l'attendent.

Nous saisissons l'occasion qui nous est ici offerte d'assurer notre nouvelle souveraine, la reine Elizabeth II, de notre fidélité et de notre dévouement et de lui souhaiter un règne long, heureux et prospère. Nous prions Dieu de lui donner la force d'exercer les lourdes fonctions dont elle aura à s'acquitter.

**M. l'Orateur:** Dois-je déclarer les motions adoptées à l'unanimité?

(Les motions sont adoptées.)

**Le très hon. M. St-Laurent:** Les députés auraient peut-être le sentiment de prendre part plus intimement à ce témoignage de condoléances et de fidélité, si nous nous levions pour chanter ensemble *Dieu garde la Reine*.

(*Sur quoi, la Chambre se lève et entonne: Dieu garde la Reine.*)

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**Le très hon. M. St-Laurent:** Je propose maintenant que la Chambre s'ajourne jusqu'à demain après-midi. Il conviendrait, je crois, que nous remettions à demain les communications, dont, habituellement, il est fait part à la Chambre le jour de l'ouverture de la session, de même que le dépôt quasi-traditionnel de documents. Avant que nous passions au discours du trône, dont l'étude a été reportée à demain, les députés voudront sans doute consacrer quelques instants à l'éloge de leurs collègues de Victoria-Carleton (M. Hatfield) et de Brome-Missisquoi (M. Gosselin), décédés pendant l'intersession. J'espère que Votre Honneur nous permettra de le faire avant que nous passions à l'examen du discours du trône, demain après-midi.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 4 heures et 40 minutes de l'après-midi.)

---